



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES
DU 21 OCTOBRE 2025

Membres présents : Gilbert Le Gall, Max Gouès, Gilles Cunit Ravet, Philippe Ollivier

Membre excusé : Glen Le Saout

Soutien technique : Jérémy Laot

Réunion à Châteaulin.

1 Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

2 Championnats

Élaboration des groupes U14 et U15 de la deuxième sous phase (novembre-décembre 2025) qui débutera le 8 novembre 2025.

Rappel : pour les clubs qui ont 2 équipes évoluant au même niveau : Seule l'équipe ayant le N° le plus faible pourra monter à savoir : 1 par rapport à 2, 2 par rapport à 3, etc...

Par conséquent, l'équipe 2 du groupement Plomelin Pluguffan ne peut accéder au niveau supérieur.

Toute demande tardive de changement en championnat (annulation d'une participation , changement de catégorie, ...) demande une charge administrative supplémentaire, il n'est pas exclu qu'à l'avenir, une amende soit appliquée.

3 coupes :

La commission a procédé à un travail préparatoire de constitution des poules des coupes du district et loisir pour les catégories U15, U16 et U17.

Les premières rencontres en coupe du district auront lieu le 22 novembre et la coupe loisir débutera le 31 janvier 2026

Le calendrier sera publié début novembre

Rappel

> **Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes.**

> **En outre ne peut participer à un match de coupe de district, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat Jeunes et coupe Jeunes.**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

4° Forfaits :

Forfaits généraux :

As Landéda en U14 D2/D3

Gj Hent Glaz 2 en U15 D3

Quimper Italia en U14 R2/D1

GJ des 3 rivières 2 en U16 D3

Forfaits occasionnels :

Voir liste en annexe 8 forfaits enregistrés

Amendes à mettre au compte des clubs en conséquence

Prochaine réunion le 26 novembre à 10h00

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER